

Info-parents École St-Vincent



Septembre 2025

Dates importantes

Jeudi 11 septembre:

- Rencontre de parents **1re-2e et 3e année** de 18h à 19h
- **Assemblée générale** de parents 19h10 à 19h50 (Élection des nouveaux membres du conseil d'établissement)
- Rencontre de parents **4e-5e et 6e année** de 20h à 21h

Vendredi 19 septembre: **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**

**La photo scolaire sera le 3 octobre.*

Menu de la cafétéria : [Menu 2025-2026 1-ST-CÉSAIRE.pdf](#)

Conseil d'établissement



Le conseil d'établissement, c'est quoi ? Groupe composé de parents, d'enseignants et de membres du personnel qui prend des décisions importantes pour la vie de l'école : projet éducatif, règles, activités, budget, etc.

Pourquoi y participer ? Votre voix compte ! En tant que parent, vous pouvez influencer les choix qui touchent directement vos enfants et contribuer à une école plus dynamique et inclusive.

Comment s'impliquer ? Présentez-vous comme représentant des parents lors de l'**assemblée générale du 11 septembre**

Aucune expérience requise, juste votre intérêt !

Prochain conseil d'établissement:

Quand? :20 octobre, 18h30

Lieu: Cafétéria, porte 3

Ces assemblées sont publiques et l'ordre du jour est déposé la semaine précédent la rencontre sur le site web de l'école.

Thème de l'année: La construction



C'est sous le thème de la construction que nous entamons cette nouvelle année scolaire! Une année à construire des fondations solides pour nos élèves, à leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent relever des défis et vivre des réussites. Grâce à la collaboration et aux forces de chacun des membres de notre équipe, nous leur offrirons un milieu de vie bienveillant et stimulant, permettant à chacun de s'épanouir et de développer pleinement son potentiel!

Soutien aux comportements positifs



- Nouveau système de motivation aux bons comportements
- Briques remises aux élèves

-Quand objectif atteint (bâtir une maison): récompense école

Objectif travaillé pour septembre: Niveaux de voix et déplacements :

(silence d'or, voix d'espion, voix normale, voix d'extérieur et voix d'urgence) voir le document attaché au courriel.

Apprendre aux élèves à utiliser un ton de voix approprié selon le moment et le lieu où ils se trouvent pour développer leur caractère qui est une des 6 compétences de l'apprentissage en profondeur.

Nous espérons voir de belles constructions de maisons débiter sous peu!

[Règles de conduite: voir document en pièce jointe](#)

Comme nous souhaitons permettre aux enfants de bouger et de profiter au maximum de l'extérieur, nous sortirons aux récréations même en présence de petites gouttelettes de pluie ou d'une fine bruine.

Votre enfant doit donc avoir un petit manteau dans son sac, en cas de besoin.

À noter: SVP, les chaussures de type Crocs sont interdits afin d'assurer la sécurité des élèves.

RAPPELS DE SÉCURITÉ



1. Nouvel arrêt obligatoire: Intersection des rues Saint-Paul et Saint-Charles, face à l'école.

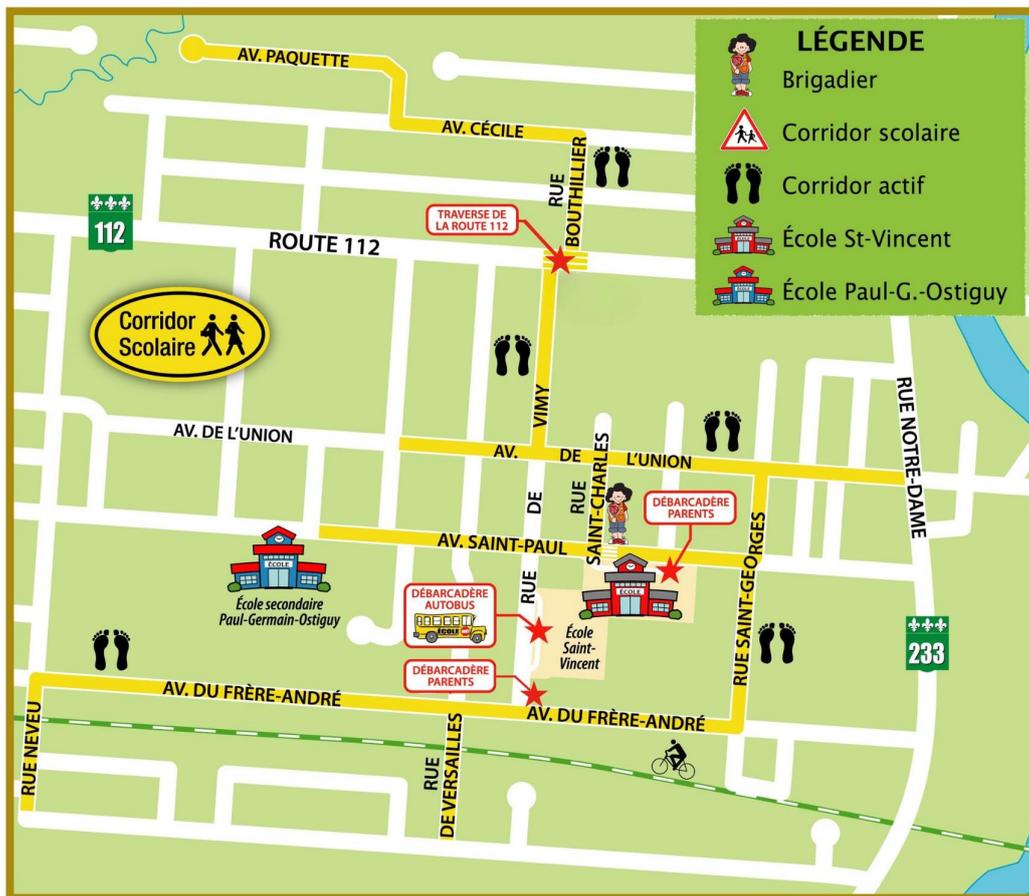
2. Respect des espaces de stationnement: Zone de débarcadère pour parents prévues pour assurer des arrivées et des départs sécuritaires.

Aucune voiture ne peut se stationner au débarcadère.

Consulter le plan ci-joint.

*Merci d'éviter de stationner dans les zones réservées au personnel ou dans des endroits non autorisés.

3. Plan de sécurité et interdictions: Voir fichier joint (plan de sécurité) pour zones de stationnement et interdictions à respecter.



Zones de débarcadaires on débarque les élèves et ils quittent pour l'école sans accompagnement. 

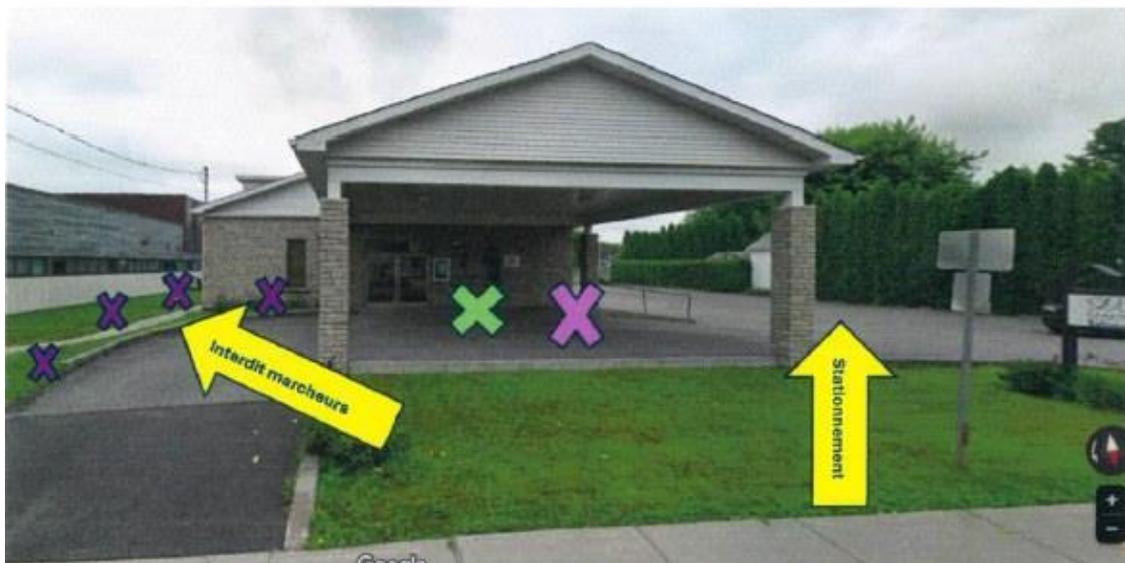
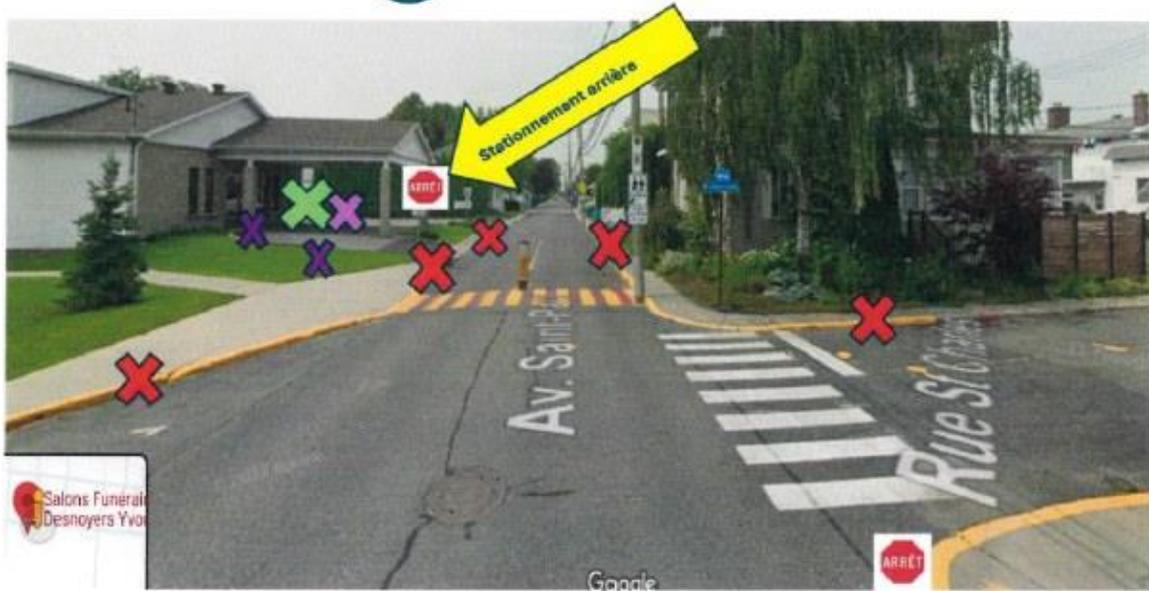
Zone de stationnement : on stationne et on peut aller reconduire les élèves dans le stationnement du complexe funéraire.

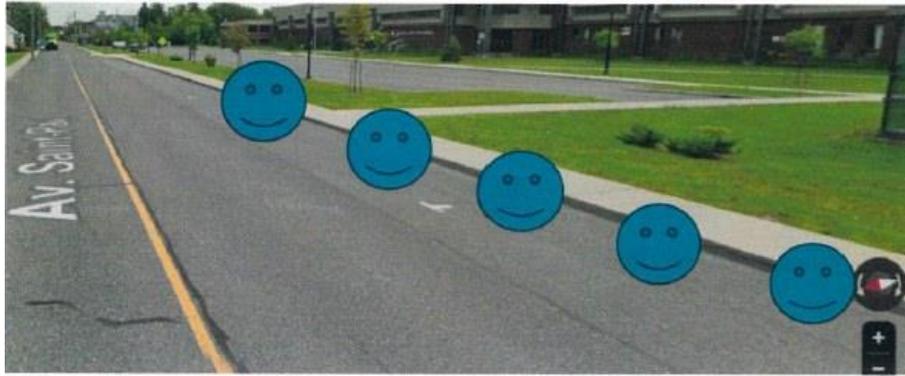
Interdit de stationner et de débarquer : on ne stationne pas et on ne débarque pas les élèves. 

Interdit de stationner : on ne peut stationner et laisser notre voiture à cet endroit. 

Interdit de passer sur le gazon On contourne la zone : 

On peut stationner et débarquer 





Dîners à la maison et sorties lors du diner



Afin d'assurer la sécurité des élèves de notre école:

2 options possibles:

1. **Sortie à tous les diners:** Un permis de sortie sera remis à votre enfant.
2. **Sortie ponctuelle:** L'élève doit avoir un mot à l'agenda ou une note écrite et signée par le parent qui l'autorise à sortir.

Si votre enfant dîne à la maison : **Le retour sur la cour de l'école doit se faire à 12h55.**

Le nombre d'élèves sur la cour doit respecter un certain ratio afin de nous permettre d'assurer la sécurité en tout temps.

Merci de votre collaboration !

Signaler l'absence de votre enfant par MOZAIK PARENTS



Tous les parents doivent **utiliser l'application MOZAIK PARENTS, pour signaler l'absence ou le retard de leur enfant.**

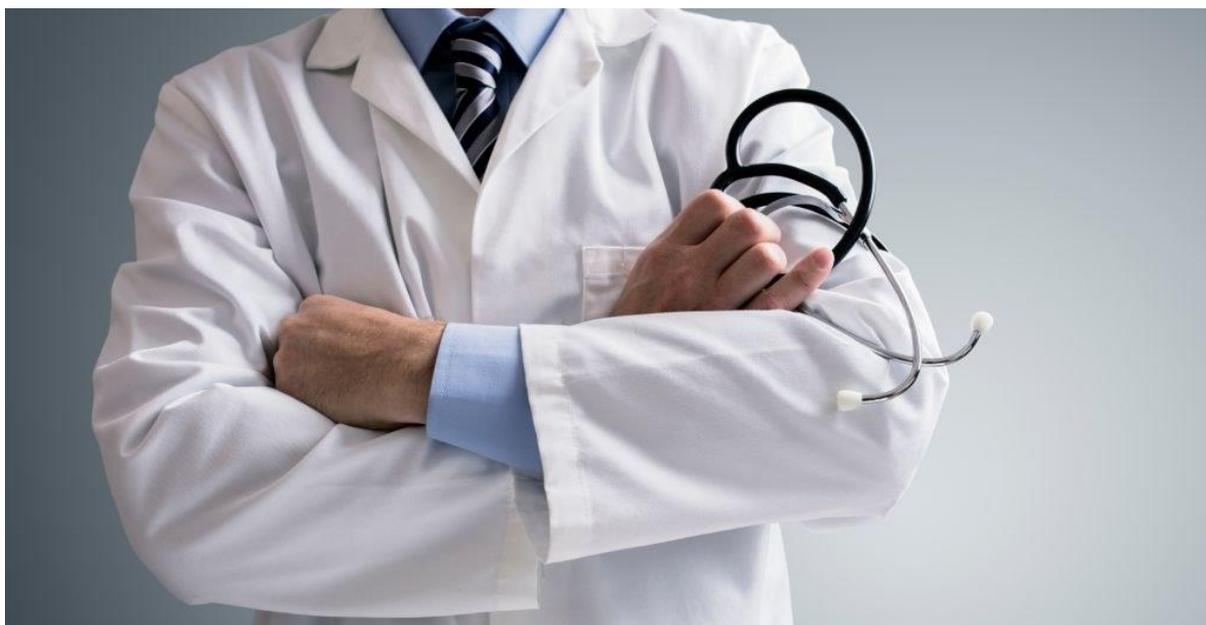
Un seul clic est préférable à un appel de la part du secrétariat.

Vous avez besoin d'aide pour la procédure, téléphonez à l'école. Nous allons vous aider.

Le signalement de l'absence permet d'assurer la **SÉCURITÉ** des élèves rapidement et en tout temps. **Nous avons besoin de vous pour nous aider à prendre soin de votre enfant.**

Voici le lien qui vous explique la procédure: [Motiver l'absence d'un enfant.pdf](#)

Capsule SANTÉ



Important!

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** informer le secrétariat de tout cas de pédiculose afin de nous aider à éviter la propagation de cas dans l'école. Il en est de même pour les maladies infectieuses.

***Aucune médication** ne sera donnée à votre enfant sans avoir rempli de formulaire d'autorisation.

- La médication doit obligatoirement être dans un contenant avec une étiquette du pharmacien (ex: acétaminophène, ibuprophène, etc.)

Merci de votre collaboration et de votre vigilance.

Votre enfant a un rendez-vous ?



Lorsque votre enfant a un rendez-vous, ***vous n'avez pas besoin de téléphoner au secrétariat pour nous aviser.***

Vous pouvez informer l'enseignant-e directement via la messagerie de communication (courriel, agenda, etc.)

Présentez-vous au secrétariat 10 minutes avant l'heure du départ afin que votre enfant puisse se préparer à partir.

Merci de votre compréhension, cela aidera grandement nos secrétaires!

Facturation des frais à la rentrée à venir



Quand? : D'ici fin septembre

Comment? : Réception de la facture par courriel

Pourquoi? : Frais de reprographie, cahiers maison et/ou agendas.